



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 22 février 2023 à 9 h à laquelle sont présents madame la mairesse France Bélisle, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Steven Boivin, conseiller, district d'Aylmer, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines et Marie-Hélène Rivard, directrice par intérim, Communications.

CE-2023-148

SOUSSION 2022 SP 328 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE CHAMPLAIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - DENIS GIROUARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Les Services EXP inc., 920, boulevard Saint-Joseph, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1S9, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils spécialisés en génie civil, mécanique de procédé, structure, électricité, instrumentation et contrôles et autres disciplines nécessaires pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour le projet de « Réfection du poste de pompage Champlain », pour un montant total de 3 316 006,62 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 octobre 2022, et ce, comme étant la seule firme s'étant qualifiée et ayant obtenu la note de passage après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme Les Services EXP inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet « Réfection du poste de pompage Champlain »;
- autorise la firme Les Services EXP inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet « Réfection du poste de pompage Champlain »;
- confirme l'engagement de la Ville à soumettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées pour le projet « Réfection du poste de pompage Champlain ».

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30843-005-39207	3 027 956,03 \$	Honoraires professionnels - Travaux d'infrastructures, d'eau potable et d'assainissement des eaux - TECQ à venir
04-13493	144 205,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	143 845,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-149

SOUSSION 2022 SP 128 - REMPLACEMENT D'UNE VANNE DE RÉDUCTION DE PRESSION SUR LE CHEMIN FREEMAN À GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Polane inc., 621, rue Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour un remplacement d'une vanne de réduction de pression sur le chemin Freeman, pour un montant total approximatif de 640 595,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 13 décembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-20011-430-39208	451 312,81 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - ING-13-007 - 21-3029 - VRP Freeman / Sillon
06-30870-016-39209	133 635,80 \$	Travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts - 21-3029 - VRP Freeman / Sillon
04-13493	27 858,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	27 788,37 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-150

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - LES SERVICES EXP INC. - PROJET DE CONSTRUCTION DU COLLECTEUR PLUVIAL SAINT-JOSEPH, ENTRE LE BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ ET LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-776 du 6 novembre 2019, adjugeait à la firme d'ingénieurs-conseils Les Services EXP inc., un mandat pour la conception, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance en chantier de la réalisation des travaux du projet de construction du nouveau collecteur pluvial du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rivière des Outaouais pour un montant total approximatif de 463 234,28 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 171522, 174862, 177701, 180611 et 182436 ont déjà été approuvées pour un montant de 44 790,30 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Services EXP inc. a déposé à la Ville une demande additionnelle d'honoraires professionnels d'un montant de 357 073,36 \$ incluant les taxes, pour la modification de la conception et des plans et devis ainsi que pour le service d'accompagnement pendant la période de réalisation des travaux de construction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville retranche du mandat initial les honoraires initialement prévus pour la surveillance lors de la réalisation des travaux pour un montant de 206 380,12 \$ incluant les taxes portant le cumulatif des ajustements à approuver au montant net de 195 483,54 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût pour les honoraires professionnels supplémentaires encourus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 171522, 174862, 177701, 180611 et 182436 pour un montant de 44 790,30 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement de coût des honoraires professionnels supplémentaires encourus au montant de 357 073,36 \$ incluant les taxes, ainsi que le retrait des honoraires professionnels pour un montant de 206 380,12 \$ incluant les taxes, pour un montant net de 150 693,24 \$ à la firme Les Services EXP inc., et ce, sans impact budgétaire, dans le cadre du projet de construction du nouveau collecteur pluvial du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rivière des Outaouais, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant net de 195 483,54 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du mandat, à la suite de ces ajustements, représente un montant de 658 717,82 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-21008-125-39210	137 603,02 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 18-3077 - Honoraires professionnels - Saint-Joseph : Riv-Graham
04-13493	6 553,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 536,92 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-151

REJET DES SOUMISSIONS - 2022 SP 358 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDES D'AVANT-PROJET - RÉFECTION DU COLLECTEUR PLUVIAL DES FÉES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ELECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a lancé, le 15 août 2022, un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels d'études d'avant-projet pour la réfection du collecteur pluvial des Fées pour le Service des infrastructures et des projets;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis dépassent les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2022 SP 358 et autorise le Service de l'approvisionnement responsable à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2023-152

ÉCHANGE DE SERVITUDE ET DE TERRAIN ENTRE LA VILLE DE GATINEAU (LOT 1 795 117 - PARTIE DU CADASTRE DU QUÉBEC) ET THE ROYAL OTTAWA GOLF CLUB (LOT 1 794 753 PARTIE DU CADASTRE DU QUÉBEC) - DISTRICT ÉLECTORAL DE MITIGOMIJKAN - ANIK DES MARAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire du lot 1 795 117 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu et désigné comme étant un terrain vacant ayant frontage sur la rue Mayburry;

CONSIDÉRANT QUE The Royal Ottawa Golf Club est propriétaire du lot 1 794 753 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu et désigné comme étant un immeuble situé au 1405, chemin d'Aylmer, adjacent à la propriété municipale précédemment mentionnée;

CONSIDÉRANT QU'une demande visant l'aménagement d'un trottoir sécuritaire menant à un arrêt de bus sur le chemin d'Aylmer a été formulée par le centre de services d'Aylmer. Les travaux à cet effet ont été exécutés en 2021;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de réaliser ce projet, la Ville de Gatineau doit se porter acquéreur d'une parcelle du lot 1 794 753 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 31,4 m²;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie, l'entreprise The Royal Ottawa Golf Club a signifié son intérêt à régulariser une servitude de passage sur une parcelle du lot 1 795 117 du cadastre du Québec en faveur du lot 1 794 753 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 203,9 m². L'acquisition de la servitude permettra donc d'officialiser un droit de passage déjà reconnu datant de 1910 sous le numéro d'acte 16382;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec l'entreprise The Royal Ottawa Golf Club ont permis de conclure une entente de gré à gré pour un échange de terrain et de servitude à titre gratuit, et ce, aux conditions prévues aux contrats types de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans la promesse de cession et dans la promesse d'acquisition de servitude dûment signées le 3 novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité:

- autorise la vente d'une servitude de passage qui s'exercera sur une partie du lot 1 795 117 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, ayant une superficie de 203,9 m², à l'entreprise The Royal Ottawa Golf Club, en échange de l'acquisition, par la Ville, d'une partie du lot 1 794 753 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, ayant une superficie de 31,4 m², le tout à titre gratuit, conformément aux conditions prévues aux contrats types de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse de cession et dans la promesse d'acquisition de servitude dûment signées le 3 novembre 2022;
- autorise le Service des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature des actes, comme prévu aux deux promesses, si requis;
- mandate le Service des biens immobiliers à effectuer la gestion en bonne et due forme des transactions en s'assurant du respect des termes et conditions des actes à intervenir;
- mandate le Service du greffe à superviser les étapes nécessaires relatives à la conclusion de la transaction;
- retire le caractère public de la partie du lot 1 795 117 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull faisant l'objet de la présente vente, si applicable.

La mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisées à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt du rapport des acquisitions 2022 - Réalisées en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir de comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau

CE-2023-153

SOUSSION 2023 SP 016 - LOCATION DE BALAIS, DE CAMIONS ET DE GRUES AVEC OPÉRATEUR 2023-2024 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les divers services et plus particulièrement le Service des travaux publics à louer la machinerie lourde nécessaire à l'exécution des divers travaux municipaux, le tout en tenant compte des prix, de la disponibilité et de la qualité des équipements, conformément aux soumissions reçues, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Le contrat sera en vigueur à la date d'adjudication jusqu'au 31 décembre 2024.

Au 1^{er} novembre 2023, les prix seront indexés en fonction de l'indice du prix à la consommation (60 % du taux horaire) et en fonction des variations du prix du carburant (40 % du taux horaire).

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2024 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-154

SOUSSION 2023 SP 021 - TRANSPORT DE BOÎTES INTERBIBLIOTHÈQUES - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 7861117 Canada inc. – Messagerie GS Messenger, 563, boulevard St-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A6, pour le transport de boîtes interbibliothèques pour un montant approximatif pour une année de 93 686,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 janvier 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à compter de l'adjudication et sera valide pour une durée d'une année avec la possibilité de le renouveler pour une période additionnelle d'une année, ce qui porterait ainsi le montant total du contrat à 187 372,44 \$ incluant les taxes.

Si le contrat est renouvelé, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72210-322 – Gestion des bibliothèques – Frais de livraison, et ce, jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2024 et 2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-155

SOUSSION 2022 SP 349 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE PANNEAUX BALISTIQUES ET HOUSSES DE VESTES PARE-BALLES (SPVG) - SERVICE DE POLICE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme PRE Labs inc., 100-2600, Enterprise Way, Kelowna, Colombie-Britannique, V1X 7Y5, pour la fourniture et la livraison de panneaux balistiques et housses de vestes pare-balles pour les policiers et policières de la Ville pour une période de cinq ans, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 935 028,44 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 décembre 2022, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les prix seront fermes pour toute la durée du contrat.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds au budget des années 2024 à 2028 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21100-651	935 028,44 \$	Administration – Police – Vêtements et accessoires

Un certificat du trésorier a été émis le 17 février 2023.

Adoptée

CE-2023-156

SOUSSION 2022 SP 393 - ACHAT ET INSTALLATION D'UN COMPLEXE DE BUREAUX MODULAIRES (SPVG) - SERVICE DE POLICE - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - OLIVE KAMANYANA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme R.C.M. Modulaire inc., 28, rue Industrielle, St-Benoît-Labre, Québec, G0M 1P0, pour l'achat, la livraison, l'installation, l'assemblage et la mise en service d'un complexe de bureaux modulaires neufs, prêt à l'occupation, offrant une aire ouverte habitable rectangulaire de 48 pi x 60 pi, pour le Service de police, sur la base d'un prix forfaitaire inscrit à la formule de soumission pour un montant total de 844 899,54 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 19 janvier 2023, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-22032-001-39211	771 505,89 \$	Q-G - Installation quatre roulottes 590, Gréber - Installation quatre roulottes - 590, Gréber
04-13493	36 742,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	36 650,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 février 2023.

Adoptée

CE-2023-157

SOUSSION 2022 SP 477 - FOURNITURE DE RACCORDS ET BOYAUX HYDRAULIQUES - SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Services Mécaniques Outaouais Ltée., située au 1959, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 4H6, pour la fourniture de raccords et boyaux hydrauliques, pour un montant total approximatif pour trois ans de 369 841,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 5 janvier 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2024 à 2026, le montant nécessaire pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
04-15100	50 657,12 \$	Magasin - Aylmer
04-15110	118 199,94 \$	Magasin - Hull
04-15120	118 199,94 \$	Magasin - Gatineau
04-15130	50 657,12 \$	Magasin - Buckingham
04-13493	16 083,54 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 043,34 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-158 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-04 POUR UN MONTANT TOTAL DE 357 461,95 \$ POUR LA PÉRIODE DU 2 AU 8 FÉVRIER 2023**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-04 d'un montant de 357 461,95 \$ pour la période du 2 au 8 février 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-159 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-03 POUR LA PÉRIODE DU 26 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2023**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-03 d'un montant de 448 666,04 \$ pour la période du 26 janvier au 1^{er} février 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

CE-2023-160 **SOUMISSION 2022 SP 483 - RÉSEAU PUBLIC DE TRANSMISSION DE DONNÉES - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Vidéotron Ltée, 612, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3C 4M8, pour les services de réseau public de transmission de données, pour un montant total approximatif sur trois ans de 324 103,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 janvier 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour une période de trois ans, du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2026. Celui-ci pourra être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année, ce qui porterait le montant total approximatif de ce contrat à 540 171,72 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2024 à 2026, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT (INCLUANT LES TAXES)	DESCRIPTION
02-13450-334	130 889,84 \$	Informatique - Infrastructures Télécomm. / Informatique
02-21601-514	99 679,88 \$	Police / Technologies - Location d'équipements informatiques
02-22100-555	13 348,60 \$	Sécurité incendie - Télécommunication - Informatique
02-41110-334	38 431,54 \$	Usines - Télécommunication - Informatique
11-18013-001	30 577,60 \$	Feux de circulation - Programme annuel / Système de circulation
02-31540-332	5 743,00 \$	Stationnement - Parcomètres / Cellulaires
Budget respectif des services	5 432,57 \$	Autres

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2023.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

2. Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil - Décembre 2022

CE-2023-161

SUSPENSION SANS SOLDE DE CINQ JOURS - EMPLOYÉ NUMÉRO 106256

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT la nature des manquements commis par l'employé numéro 106256;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés, l'équité interne ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'imposition d'une suspension sans solde de cinq jours à l'employé numéro 106256.

Adoptée

CE-2023-162

SOUMISSION 2022 SP 064 - SERVICES PROFESSIONNELS DE RECRUTEMENT - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des ressources humaines à donner des mandats de services professionnels en recrutement en fonction des besoins, le tout étant basé sur les offres de prix et de la disponibilité, conformément aux soumissions reçues.

La firme Underdogs Power Corporation « Workland », 33, rue Prince, bureau 282, Montréal, Québec, H3C 2M7, est celle qui présente le meilleur rapport « qualité/prix » avec un pointage final pour les trois lots donc elle s'avèrera être la firme principale pour l'ensemble des lots.

La firme Octave Macenas, 3, Place Ville-Marie, bureau 400, Montréal, Québec, H3B 2L3, sera la première firme de relève suivie par la firme Morgan Phillips Canada, 407, rue McGill, bureau 700, Montréal, Québec, H2Y 2G3, et cela en fonction du rapport « qualité/ prix » résultant du processus d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 février 2023.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

3. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 29 septembre au 21 décembre 2022

CE-2023-163

RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI - EMPLOYÉ 109424

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 109424 est à l'emploi de la Ville de Gatineau depuis le 9 juin 2008 en tant qu'ouvrier de réseau au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il est absent de façon continue depuis le 13 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des rentes du Québec (RRQ) a accepté le dossier et considère qu'il est inapte à reprendre son emploi ou tout emploi rémunérateur de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n'est pas admissible à la retraite;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucune forme d'accommodement possible et que la Ville de Gatineau doit mettre fin au lien d'emploi :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la rupture du lien d'emploi de l'employé numéro 109424.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif